

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Absent(es) : Sabine LEPILLIET (procuration à Georges LEPILLIET) Céline GALANT (procuration à Daniel DERICQUEBOURG) Jonathan LECLERCQ.

1) **EAU et RUISELLEMENT** :

- **P.I.C.S. de la CABBALR** : Monsieur le Maire fait une présentation du dossier et de la cartographie des risques.
- Il propose ensuite à l'Assemblée de céder à la CABBALR les deux bassins communaux cadastrés ZC0042 et ZB0061 pour l'euro symbolique chacun. Cela permettra à la Communauté d'Agglo. de les intégrer dans son projet de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- Le Conseil Municipal donne ensuite délégation au Maire pour signer les conventions d'entretien des bandes enherbées et des fossés avec la CABBALR.

2) **VIE du VILLAGE** :

- Le terrain derrière la salle va être aménagé via la pose d'un but « City stade » et la restructuration du terrain de pétanque.
- Un groupe chargé de travailler sur la « Sécurité » sous toutes ses formes va être mis en place à la rentrée.
- Le village devrait à nouveau accueillir un Rallye Autos en, 2025, à priori au mois de juin, la date restant pour le moment à définir.

3) **ECOLE** : Un point sur les effectifs est fait, ceux-ci sont stables pour la prochaine rentrée. Il devrait y avoir 16 départs pour 15 arrivées.

4) **R.G.P.D. (protection des données personnelles)** : Le Conseil Municipal accepte de signer une convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais pour mettre la procédure en place au sein de la Mairie.

5) **Permanence au bureau de vote les 30 juin et 07 juillet 2024** : il est procédé à la mise en place des tours de permanence.